

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF SCIENTIFIC
RESEARCH AND INNOVATION

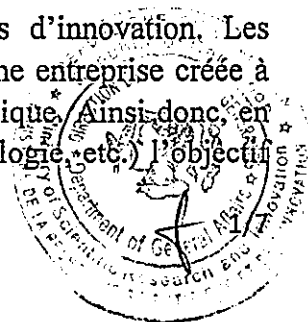
AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° 001 /AAMI/MINRESI/SG/DAG/2026 DU 27 MARS 2026 ETUDE EN VUE DE
L'ELABORATION DES MECANISMES DE PROMOTION ET D'APPUI A
L'ENTREPRENARIAT SCIENTIFIQUE AU CAMEROUN. PHASE I

1. Contexte

i- Introduction

La recherche-développement constitue dorénavant, un enjeu majeur dans la mesure où, la maîtrise de la science et de la technologie n'a jamais eu autant d'impact sur le développement économique, social et culturel des nations. Les pays émergents ou pays en développement dont la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud, le Maroc, la Thaïlande, Singapour et autres, ont rattrapé le niveau de développement des pays riches par la science et la technologie. Ainsi, plus un pays possède un riche patrimoine scientifique et d'innovation qualitatif, plus grand est sa capacité de résoudre les problèmes de développement et de créer les emplois. S'agissant du Cameroun, ce pays dispose un énorme potentiel de recherche scientifique qualitatif qui requiert qu'il soit être transformé en innovation industrielle source d'emplois. Ceci est d'autant plus plausible que l'un des principaux objectifs du Cameroun à l'horizon 2035 est l'atteinte de son émergence. Pour y parvenir, la recherche et l'innovation constituent des leviers importants de la transformation structurelle de l'économie camerounaise. C'est ainsi que, le Gouvernement de la République du Cameroun a mis la recherche scientifique et l'innovation au centre du processus d'implémentation de sa Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30). Ce rôle de levier de développement accordé au sous-secteur de la recherche et innovation vise à favoriser l'émergence d'une économie résiliente sur la base des résultats des recherche. Concrètement, il s'agit de produire des nécessaire à résoudre les problèmes sociétaux, mais également à créer des emplois pour lutter contre la pauvreté et le chômage. L'implication de la recherche et de l'innovation dans la dynamique de l'économie peut être opérationnalisé à travers l'entrepreneariat scientifique.

Domaine en pleine croissance à travers le monde, l'entrepreneariat scientifique se situe à l'intersection de la recherche scientifique et de l'innovation commerciale. Il consiste à transformer les découvertes, connaissances et technologies issues de la recherche en produits, services viables et commercialisables. Techniquement, l'entrepreneariat scientifique est une démarche qui vise à sortir la science des laboratoires pour la rendre utile et accessible à la société en créant de la valeur économique et sociale. À cet effet, cette démarche favorise le transfert des savoirs vers les entreprises en créant des écosystèmes d'innovation. Les entreprises communément appelées *Spin-Off Scientifiques* c'est-à-dire une entreprise créée à partir des résultats de la recherche scientifiques en sont un exemple typique. Ainsi donc, en plus de résoudre les problèmes sociétaux (santé, environnement, technologie, etc.) l'objectif

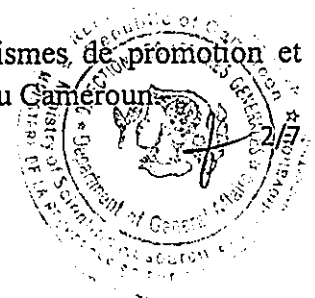


est de créer une valeur ajoutée économique centrée sur la création d'emploi et de richesse. De toute évidence, les leaders économiques mondiaux comme les États Unis, le Japon, la Chine, la Corée et certains pays émergents ont réussi à assimiler l'entrepreneuriat scientifique comme modèle de croissance économique. Ils intègrent les produits innovants issus de la recherche comme moteur du développement de leurs entreprises.

En s'alignant à cette nouvelle approche de développement par l'économie des savoirs, le Gouvernement camerounais, à travers le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) développe une politique visant à rapprocher le monde des entreprises à celui de la recherche. Conscient de cette volonté étatique de dialogue entre le secteur la recherche et le monde des entreprises, le patronat camerounais par la voix du Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM) a manifesté sa volonté de porter à réalisation le partenariat Recherche-entreprises. Dans la perspective d'une collaboration effective et efficiente, le GECAM organise régulièrement les *Universités du GICAM* et les *Journées de l'Entreprises* qui sont des cadres de concertation Chercheurs-entreprises pour apporter des propositions de solutions susceptibles de renforcer le développement de l'économie camerounaise. En vue de concrétiser son engagement de partenariat public-privé dans le secteur de la recherche et de l'innovation, le GECAM n'hésite pas de formaliser sa collaboration par la signature des conventions cadre de coopération avec les sectoriels. Tel est le cas de la convention cadre de collaboration entre le MINRESI et le GICAM.

Signée le 31 mai 2016, la convention cadre de collaboration entre le MINRESI et le GICAM a pour but de fixer les modalités de collaboration entre les deux parties en vue d'améliorer la compétitivité de l'économie camerounaise à travers un partenariat Public-Privé axé sur la valorisation des résultats de la Recherche. Par cette initiative conjointe, le MINRESI et le GICAM ont formalisé la création d'un pont du monde de la recherche vers les entreprises pour la mise sur le marché des produits locaux de qualité hautement compétitif (Économie de la Recherche, 2014 :40). En dépit des efforts consentis par le gouvernement, force est de constater que l'entreprise scientifique demeure embryonnaire et peu connue aux niveaux national et international. C'est ainsi que, malgré les multiples résultats innovants bénéfiques à la croissance récoltée par la recherche camerounaise sur les plans national et international, l'entrepreneuriat scientifique demeure embryonnaire avec quelques startups existant dans le domaine de la recherche agricole, en pharmacopée traditionnelle et en matériaux locaux. Malgré cet effort, le développement de l'entrepreneuriat scientifique est timide au niveau national. Au MINRESI, quelques Startups (pharmacopée traditionnelle, recherche agricole et des matériaux locaux) ayant bénéficié des Fonds de l'Union Européenne emploient de quelques travailleurs indépendants. Mais cela n'est pas suffisant pour réduire le taux de chômage de manière significative. Or, le pays dispose d'une production diversifiée des innovations qui peuvent favoriser l'émergence de l'entrepreneuriat scientifique. Cette situation devrait être corrigée sans tarder pour un arrimage de la recherche-développement à la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30). Ainsi, dans l'optique de réduire ce gap, le MINRESI, à travers conduire un projet visant à développer les mécanismes de promotion et d'appui à l'entrepreneuriat scientifique.

L'idée de ce projet est donc de mettre en place des mécanismes de promotion et d'appui aux entreprises scientifiques pour un développement inclusif du Cameroun.



En effet, la nécessité de mettre à disposition des consommateurs finaux (les populations) des résultats scientifiques des laboratoires a imposé au monde de la recherche de développer divers mécanismes de leur promotion et même d'appui aux entreprises utilisant comme matières premières les résultats innovants de la recherche. Conscient de l'importance de l'entrepreneuriat scientifique dans le processus de développement, le Cameroun à travers le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) à travers la Division de la Promotion et de l'Appui à l'Innovation (DPAI) entend commettre l'étude sur la mise en place des mécanismes de promotion et d'appui à l'entrepreneuriat scientifique au Cameroun. **Le projet dans sa phase I permettra de faire un état de lieu (diagnostic) comme fondement des prochaines phases de ladite étude.**

ii- Problématique

La situation peu reluisante des entreprises scientifiques dans l'écosystème de l'économie camerounaise pose le problème majeur du manque d'une étude sérieuse de la mise en place des mécanismes de promotion et de leur appui viable gage de développement inclusif au Cameroun. Pour corriger cela, l'intérêt d'un appui substantiel et une bonne méthode de la promotion des produits desdites entreprises serait un atout indéniable pour leur développement. Il revient donc ici dans la première phase de l'étude de faire un diagnostic de la mise en place des mécanismes de promotion et d'appui afin mieux cerner le problème de l'entrepreneuriat scientifique au Cameroun.

2. Objectif de l'étude

Les objectifs de l'étude sont à la fois généraux et spécifiques.

i- Objectif général

L'objectif général de cette étude dans sa Phase I est de dresser un état des lieux de l'appui et de la promotion à l'entrepreneuriat scientifique au Cameroun.

ii- Objectifs spécifiques

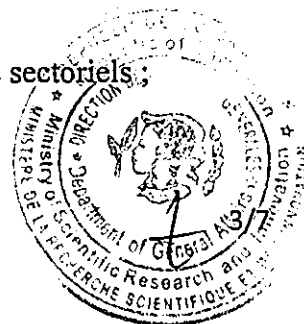
Les objectifs spécifiques de l'étude sont :

- ❖ Identifier les différentes formes d'appui nécessaires pour la promotion de l'entrepreneuriat scientifique ;
 - ❖ Répertorier les secteurs d'activités prioritaires pouvant servir à l'appui et à la promotion de l'entrepreneuriat scientifique ;
 - ❖ Ressortir les difficultés entravant l'entrepreneuriat scientifique ;
- Identifier les pistes d'actions pour booster l'entrepreneuriat scientifique.

3. Champ d'intervention

L'étude vise tout d'abord les startups et innovateurs. Ensuite, elle s'adresse à l'administration (MINPMEESA, MINMIDT, MINEPAT, MINFI, MINESUP, MINEFOP, MINCOMMERCE, MINRESI, etc.). Elle s'intéressera également aux

- organismes de recherche relevant de la tutelle du MINRESI ;
- universités d'État et privées sous tutelle du MINESUP ;
- institutions et organismes de recherche sous tutelle des ministères sectoriels ;
- institutions de recherche privées ;
- institutions de recherche en coopération ;



- chercheurs indépendants.

Comme groupements dans le secteur de l'économie l'étude vise

- le GECAM ;
- le GEFAC ;
- l'OAPI ;
- la Chambre de Commerce, de l'Industrie et d'Agriculture ;
- universités publiques et privées ;
- Start-ups scientifiques ;
- Incubateurs.

4. Durée de réalisation du projet

Cette première phase du projet aura une durée de trois (03) mois

5. Source de financement

Les prestations objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, seront financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI-exercice 2026.

6. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

7. Critères de qualification

La participation à cet Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à tous les Consultants, de droit camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières suivantes :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications ;
- Avoir une expérience de travail avec l'administration ;
- Avoir des références avérées dans le domaine de la programmation, la conduite et le suivi des travaux de recherche ;
- Avoir des compétences avérées (travaux similaires) en matière de conduite des activités de rédaction des documents de cadrage ;
- Avoir une bonne connaissance du système national de Recherche et des structures de recherche;
- avoir des capacités d'analyse et d'interprétations des données;
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire ou s'engager à en recruter et du matériel pour réaliser la prestation.

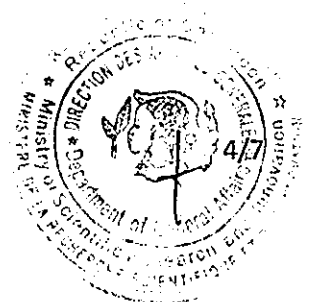
8. Composition du dossier de candidature

Les candidats intéressés par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en un seul volume :

a-) Pièces administratives

Elles seront constituées des documents administratifs (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois) :

- une lettre de motivation timbrée, datée et signée du candidat ;
- une attestation d'immatriculation ;



- un certificat de non faillite délivrée par le tribunal de Première Instance du domicile du candidat datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de non redevance datant de moins de trois (03) mois.

NB : L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

b) Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

a) l'organigramme complet et le personnel composant le Cabinet ou proposé par le consultant.

b) Une brève description du candidat et un aperçu de son expérience dans le cadre des missions similaires (05 références des prestations similaires durant les dix dernières années). Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer la nature de la mission, les caractéristiques du personnel employé, la durée de la mission, le montant du contrat. (1^{ère} et dernière page du marché + PV de réception).

c) Une liste du personnel clé qui sera affecté à la réalisation des prestations. Pour chaque personnel le candidat fournira les pièces suivantes :

- un CV daté et signé par le concerné ;
- une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de trois (03) mois;
- la définition des tâches proposées pour chaque personnel.

NB : chaque membre de l'équipe produira les justificatifs pertinents de son expérience dans le domaine visé par la présente prestation.

Le personnel sera composé comme suit :

Un chef de mission : Un Juriste (BAC + 5 au moins en droit) disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la conduite des projets similaires et avoir participé à au moins trois (03) projets similaires ;

Un Statisticien au moins (BAC+5) disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires ;

Un expert en gestion des projets au moins (BAC+3 au moins) disposant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires ;

Un Chef d'équipe au moins (BAC+3) disposant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le suivi des projets similaires et avoir participé à au moins deux (02) projets similaires.

d) Les moyens techniques et matériels dont dispose le candidat et qui seront mobilisés dans le cadre de la mission (matériel, logistique, communication et informatique).



9. Critères d'évaluation

Le dossier sera évalué suivant les critères ci-après :

a) Critères éliminatoires

1. dossier administratif incomplet
2. absence d'au moins deux références d'une valeur supérieure ou égale à 15 000 000 F CFA dans le domaine des études similaires au cours des cinq dernières années (joindre obligatoirement la première, la dernière page et le PV de réception de la Lettre Commande et/ou marché) ;
3. Absence d'un chef de mission totalisant une expérience générale d'au moins 10 ans et ayant conduit au cours des cinq dernières années au moins deux marchés dans le domaine ;
4. Une note technique inférieure à 85/100 ;
5. Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
6. Absence de la Déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés publics au cours des trois (03) dernières années.

b) Critères essentiels

Les critères essentiels d'évaluation des offres sont les suivants :

- | | |
|---|-----------|
| - Présentation générale de l'offre | 05 points |
| - Références du candidat dans le domaine des études | 40 points |
| - Qualification et compétence du personnel clé | 50 points |
| - Moyens matériels et logistiques | 05 points |

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-vingt-cinq (85) points sur cent (100) seront retenus dans la liste des sociétés à consulter dans le cadre d'un appel d'offre restreint. Les informations complémentaires sur le détail des critères essentiels, peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

10. Dépôt des dossiers

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 21 MAI 2026 à 13 heures. Une copie opérationnelle de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « **AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2026 DU 27 AVR 2026 ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION DES MECANISMES DE PROMOTION ET D'APPUI A L'ENTREPRENARIAT SCIENTIFIQUE AU CAMEROUN. PHASE I** ». En procédure d'urgence » au Service des Marchés Publics du MINRESI, sous peine de rejet de l'offre. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.

11. Publication des résultats

Les candidats retenus seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint qui leur sera adressé conformément au Code des Marchés Publics au Cameroun.



12. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

13. Numéro vert du MINMAP

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

Yaoundé le 27 Aout 2026

Le Ministre Le Ministre de la Recherche
Scientifique et de l'Innovation



Dr Madeleine Tchuinte

